



RECRUTEMENT DES DÉTACHÉ(E)S POUR LA CHINE Année Scolaire 2024-2025

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT(E) « DÉTACHÉ(E)S » DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN CHINE

Date limite d'inscription et de dépôt en ligne : 18/02/2024 23h59 - heure de Pékin (7 heures de plus par rapport à Paris)

Le présent dossier de candidature à un poste de « détaché(e) » dans un établissement français relevant de l'AEFE en Chine ne concerne que les **agent(e)s titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agent(e)s stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables).

Par ailleurs, les enseignant(e)s exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent avoir rempli leur contrat de 3 ans pour pouvoir être candidat(e)s à un poste dans un autre pays, sauf les dossiers des candidat(e)s en cours de détachement justifiant d'un suivi de conjoint.

Seront donc irrecevables :

- Les dossiers des titulaires de l'enseignement privé.
- Les dossiers des agent(e)s en cours de détachement à l'AEFE, sauf suivi de conjoint.
- Les dossiers des agent(e)s ayant 60 ans en cours de détachement 2024-2027 (spécifique à la Chine- permis de travail pour les étrangers)

Nous vous invitons à consulter les sites internet des différents établissements de Chine afin de prendre connaissance des **conditions particulières de recrutement et d'installation**.

* En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-dessus.

<p>PÉKIN Lycée français international Charles de Gaulle</p> <p>RECRUTEMENT DÉTACHÉ(E)S</p> <p>secretariatb@lfip.net.cn</p> <p>EMPLOIS LFIP Lycée Français International de Pékin</p>	<p>SHANGHAI Lycée français de Shanghai</p> <p>RECRUTEMENT DÉTACHÉ(E)S</p> <p>detachefs2024@lyceeshanghai.com</p> <p>Carrière - Lycée Français de Shanghai (lyceeshanghai.cn)</p>
--	---



ENVOYER LE DOSSIER COMPLET :

Le dossier se compose de :

- 1) la fiche de candidature pré-remplie
- 2) toutes les pièces à fournir en un seul exemplaire (voir liste récapitulative plus loin)

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour la CHINE, il n'y aura **aucun envoi par courrier postal** à réaliser. Toutes les pièces du dossier **au format pdf** (la fiche de candidature, la liste récapitulative des pièces, ainsi que toutes les pièces justificatives à fournir), sont à **compiler en un seul fichier pdf** (moins de **8 Mo**) puis à envoyer sur EDUKA pour Pékin, par mail pour Shanghai via les applications wetransfert ou francetransfert ; la date limite est fixée au **18/02/2024 23h59 heure de Pékin**.

A – PRÉPARATION DES DOCUMENTS À ENVOYER SUR L'ESPACE DE DÉPÔT EN LIGNE **procédure spécifique pour la Chine**

- Avoir une version pdf de la fiche de candidature contenant photo et signature
- Avoir une version pdf de l'ensemble des pièces justificatives
- Rassembler l'ensemble de tous ces éléments sous **un seul fichier pdf** (utiliser par exemple les applications en ligne www.ilovepdf.com, www.Smallpdf.com ou www.pdfmerge.com, ou l'application gratuite PDFtk)
- Vérifier que la taille de votre fichier ne dépasse pas **8 Mo**
- **Nommer explicitement ce fichier** de la façon suivante : « **NOM_P_Discipl_Ville2024.pdf** », où :
 - **NOM_P** sont les **NOM** et **Prénom** ;
 - **Discipl** représente la **discipline** au 2nd degré. Inscrire **PE** pour le 1^{er} degré ;
 - **Ville** indique la ville demandée en premier voeu : **PEK** pour Pékin, **SHG** pour Shanghai
 - **2024** correspond à cette campagne de recrutement.

B – ENVOI SUR L'ESPACE DE DÉPÔT EN LIGNE OU PAR MAIL

- **Pour Pékin**, cliquer sur le lien d'EDUKA :

<https://eduka.lfip.net.cn/regISTRATION/web/1/1b11901ac485>

- **Pour Shanghai** : envoyer le fichier à l'adresse :

detachelfs2024@lyceeshanghai.com

- Rappel de la date limite de dépôt : **18/02/2024 23h59 heure de Pékin**

NOTE : VEUILLEZ NOTER QUE LA LEGISLATION LOCALE NE PERMET PAS AUX PROFESSEUR(E)S ETRANGER(E)S D'EXERCER AU-DELÀ DE 60 ANS. LES CANDIDAT(E)S NE DOIVENT DONC PAS ATTEINDRE 60 ANS AU COURS DE LEUR CONTRAT.

POUR SHANGHAI : NE PAS ATTEINDRE 60 ANS ENTRE LE 21/08/2024 ET LE 20/08/2027.

POUR PEKIN : NE PAS ATTEINDRE 60 ANS AVANT LE 31/08/2027.

EN CAS DE **CANDIDATURES CONJOINT(E)S**, MERCI DE LE PRÉCISER AU MOMENT DU DÉPÔT DE DOSSIER DANS LE CHAMP *Observations*

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAI NE SERA RETENU (18/02/2024).



LE CALENDRIER

DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN LIGNE	18/02/2024 23h59 heure de Pékin
DATE LIMITE DE DÉPÔT EN LIGNE DES DOSSIERS	18/02/2024 23h59 heure de Pékin
DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX	
TRAITEMENT DES DOSSIERS : - il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information. - un accusé de réception vous sera adressé dès qu'il sera recevable.	18/02/2024 23h59 heure de Pékin
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSION PARITAIRE	Voir note IGRD
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à votre adresse mail de référence	CCPL le 05/03/2024
<i>Seuls les candidats retenus seront contactés par courriel</i>	



LA LISTE RECAPITULATIVE DES PIÈCES À FOURNIR

TOUTES CES PIÈCES SONT À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN EMPLOI DE DÉTACHÉ(E) 2024-2025

Nom :	Grade :	Discipline :	Date :	Signature :

Attention : Les autorités chinoises n'accordent plus le visa de travail aux personnes étrangères qui ont plus de 60 ans.

Veillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature et merci de suivre l'ordre pré établi des pièces requises

Candidat **1^{er} degré** ou **2nd degré** Établissement

- Fiche de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie du diplôme le plus élevé dans la discipline : niveau Licence minimum et joindre une attestation de service avec le nom et les coordonnées de la personne attestant.**
(NB : l'attestation de service concerne une expérience strictement supérieure à 2 ans, indiquant des dates précises ainsi que l'intitulé du poste, établie par l'établissement et non par l'académie)
La détention d'un **Master dans la discipline** permet, à titre exceptionnel, d'obtenir le visa de travail même sans année d'expérience. Le Master doit être obtenu dans l'année précédente *(NB Shanghai : non applicable)*
- Copies d'écran de toutes les pages I-Prof** : veuillez envoyer les copies d'écran des onglets suivants : « Statut », « affectation », « perso » et « carrière » :
corps/grade/échelons (dérouler tous les détails) + positions et congés + modalités de service + notation
Nous insistons sur ces documents, car ils serviront de base à l'attribution des points du barème. IProf fait foi à la date du dépôt du dossier.
- Copie de l'arrêté de titularisation (si obtention)
- Copie du dernier arrêté de promotion
- Copie de l'agrément d'anglais (si obtention)
- Copie du diplôme de FLE (si obtention)
- Copie du compte rendu du rendez-vous de carrière avec indication de l'**appréciation finale**
- Copie de la dernière notation administrative
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants. ***Attention, si vous n'avez qu'1 seul rapport d'inspection, ou aucun, veuillez préciser le motif en joignant une lettre explicative à votre dossier de candidature***
- Copie du dernier rapport d'inspection portant la note attribuée par l'IA-DASEN
- Copie du dernier rapport de visite
- Copie d'une pièce d'identité (CNI...)
- Copie du passeport en cours de validité



- Copie du livret de famille
- Candidat(e) déjà établi(e) dans le pays**, justificatifs requis : copie du visa en cours de validité en Chine + carte consulaire et certificat de résidence délivré par le poste de police du quartier de résidence **ou** visa de travail en cours + carte de travail
- Copie du contrat en cours (agent(e) relevant de l'AEFE)
- Copie du certificat de mariage en cas de candidature double (*NB : PACS ou mariage entre personnes du même sexe non reconnus à Pékin et à Shanghai*)
- Lettre(s) de recommandation ou contacts email pour prise de référence
- Pour les candidat(e)s en cours de détachement : courrier explicitant la situation personnelle ainsi qu'un document justifiant du suivi de conjoint (contrat de travail...)

Les pièces justificatives listées ci-après concernent les candidats retenus à l'issue de la CCPL :

- L'originale de l'attestation de service ou de travail sera à produire aux autorités chinoises ultérieurement pour la finalisation des démarches administratives
- Extrait de casier judiciaire à faire légaliser par le MAE et par l'Ambassade de Chine du vivier local / Consulat de France
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme à faire légaliser (*NB Shanghai et Pékin : l'original du diplôme sera à produire aux autorités chinoises ultérieurement pour la finalisation des démarches administratives*)
- Livret de famille à faire légaliser (cas des familles dont le visa du conjoint ou de la conjointe et des enfants dépend de celui de l'agent(e))

Attention : Votre conjoint(e) ne pourra obtenir un visa en tant que conjoint(e) que si vous pouvez fournir un certificat de mariage (le PACS et le mariage entre personnes de même sexe ne sont pas reconnus par les autorités chinoises).

Votre conjoint(e) ne pourra obtenir un permis de travail à **Shanghai** que s'il dispose de l'original d'un diplôme minimum Bac+3, et des certificats de travail attestant d'une expérience strictement supérieure à 2 ans postérieure à l'obtention de son diplôme Bac+3.

Le candidat ou la candidate est informé qu'à défaut de production des documents mentionnés ci-dessus, sa candidature pourra éventuellement être écartée par l'administration faute d'éléments suffisants d'appréciation.